

Auxerre, le 26/03/2024

Direction

Affaire suivie par : Yvan Telpic

Tél : 03 86 34 61 01

Courriel : atd@yonne.fr

Réf. : 2024/03/047

Le Président
du Conseil d'administration
de l'Agence technique départementale

à

Destinataires *in fine*

Objet : Accompagnement de l'ATD sur la thématique de l'eau potable

Pièce jointe : Organigramme de l'ATD

Mesdames et Messieurs les présidents de syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable,

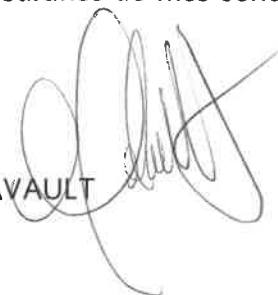
Dans un contexte de préfiguration du transfert des compétences eau et assainissement du bloc communal au bloc communautaire, je souhaite porter à votre connaissance l'assistance que l'Agence technique départementale (ATD) de l'Yonne est susceptible de vous apporter dans l'exercice de vos compétences en matière de production, transport, stockage et/ou distribution d'eau potable.

Qu'il s'agisse de *Conseil* ou d'*Assistance à maîtrise d'ouvrage* pour la réalisation d'études, de travaux, ou bien la gestion du service public, l'ATD est en mesure de vous accompagner dans vos projets en mettant à votre disposition ses compétences d'ingénierie publique opérationnelle.

Je vous invite, en tant que de besoin, à prendre l'attache de M. Yvan TELPIC, directeur de l'ATD, ou bien de M. Hervé RATON, responsable du pôle eau potable, (cf.organigramme) afin d'étudier avec vous la manière dont nous serions susceptibles de vous accompagner.

Je vous prie de croire, Mesdames & Messieurs les Présidents, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jérôme DELAVault



Destinataires

- M. le président de la Fédération des Eaux Puisage-Forterre ;
- M. le président de Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Sens nord-est / Surce des Salles ;
- M. le président du Syndicat des Eaux du Tonnerrois (S.E.T.) ;
- Mme La présidente du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du GATINAIS (à la carte) ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable d'ANNAY-SUR-SEREIN, MOLAY ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des communes de BASSOU et BONNARD ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de BIERRY-LES-BELLES-FONTAINES ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal des Eaux de CHAMPLOST, MERCY ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal des Eaux de CHAMVRES, PAROY-SUR-THOLON ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des communes de CHEMILLY-SUR-YONNE et BEAUMONT ;
- Mme la présidente du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de GIROLLES, THAROT ;
- Mme la présidente du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de la Source Sainte-Christine ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement de la région de SAINT-FLORENTIN ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de VERLIN ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des communes de SAINT-PERE et THAROISEAU ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des communes de TALCY, BLACY, THIZY, MARMEAUX ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de VERMENTON ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal des Eaux de la région de VILLIERS-LES-HAUTS ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de VILLIERS-VINEUX ;
- M. le président du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de MOULINS, SAMBOURG et VIREAUX ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de JOUX-LA-VILLE et PRECY-LE-SEC ;
- M. le président du SIAEP du Moulin des Fées ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable "Chantemerle" ;
- Mme la présidente du Syndicat Intercommunal des Eaux d'Annay-la-Côte et d'Annéot ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal de production d'Eau Potable "Saint-Hubert" ;
- M. le président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la TERRE-PLAINE-MORVAN ;